

Objekttyp: **FrontMatter**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **65 (1920)**

Heft 7

PDF erstellt am: **16.05.2024**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

### **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# REVUE MILITAIRE SUISSE

LXV<sup>e</sup> Année

N° 7

Juillet 1920

## Les projecteurs électriques.

### CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES

La nuit n'interrompt point, ou plutôt ne doit pas interrompre les opérations militaires ; tout au plus en modifie-t-elle le caractère.

Mais, si par un procédé quelconque on arrive à remplacer la lumière solaire, les conditions de l'attaque et de la défense, soit d'une troupe, soit d'une place forte, se rapprochent de ce qui se passe en plein jour.

De tous temps, on a attaché une grande importance à ce que les ponts, les défilés, les voies de communications, les ouvrages fortifiés fussent éclairés pendant la nuit. Dans certains cas, il est certainement très difficile à une troupe de forcer les lignes ennemis autrement qu'à la faveur de la nuit. Il devient donc évident que si ces lignes sont éclairées du crépuscule à l'aube, elles conservent leurs propriétés défensives.

Depuis les temps les plus anciens on a cherché à mettre en pratique ces théories ; mais les peuplades primitives ne disposaient pas de puissants moyens d'éclairage qui leur permettent, en joignant l'exemple au principe, de confirmer les théories.

Pendant longtemps, on a préconisé l'emploi de bûchers installés à l'avance à une bonne portée des lignes ennemis, et que quelques soldats soigneusement choisis avaient mission d'allumer au moment voulu. Ces feux allumés suppléaient au défaut de lumière et créaient un jour artificiel d'autant plus dangereux pour l'ennemi qu'à la lueur du feu pendant la nuit on tire aussi bien que pendant le jour.